

48 h Chrono...

Rencontrez, recrutez

Chartrexpo

**5 et 6 avril 2024
de 10h à 19h**

Sur inscription

Stage &
Alternance

Intérim

Job
d'été

un événement



Chartres
pour l'emploi

Compétences

Opportunités
de carrière

CDD
& CDI

Réservation des stands exposants
contact@cadrent.fr / 0800 0800 28





Participez à 48h Chrono...

Optimisez vos process de recrutement :

Vous êtes en quête de talents et de compétences?

Venez promouvoir, auprès d'un très large public, vos offres d'emploi, d'alternance, de stage... !

Élargissez votre réseau :

Cet événement facilite la mise en relation et les interactions.

1/ Choisissez votre option de stand

2/ Remplissez le bulletin d'inscription

3/ Renvoyez-le à l'adresse : contact@cadrent.fr

4/ Procédez au règlement de votre inscription pour la valider

5/ Déposez vos offres d'emploi sur www.c-chartrespourlemploi.fr

Accès exposants : Vendredi 5 avril 2024 à partir de 8h30.

Conférence de presse : Vendredi 5 avril 2024 à 14h - salle SPIRE.

Accès visiteurs : Vendredi 5 et samedi 6 avril 2024 de 10h à 19h.

Accès au forum : CHARTREXPO, Avenue Jean Mermoz, à Chartres.

Fin de la manifestation : Samedi 6 avril 2024 à 19h.

Démontage des stands : Après la fermeture du salon de 19 à 21h le samedi et/ou le lundi 8 avril de 8h30 à 12h.

Pour le bon déroulement de l'évènement, votre présence sur votre stand est indispensable pendant les horaires d'ouverture au public, pendant les deux jours de forum, pause déjeuner incluse.

Pour la sécurité de tous, aucun retrait de matériel ou d'équipement ne sera autorisé avant 19h le samedi.

A noter : l'ensemble de votre matériel devra être récupéré avant midi le lundi 8 avril. Tout matériel laissé sur place sera retiré par le prestataire de l'organisateur et les coûts associés seront à la charge des exposants. A l'issue du forum, votre surface d'exposition devra être rendue dans son état initial. Tout dommage devra être signalé en amont de votre départ et sa réparation vous sera imputée s'il résulte d'une manipulation non conforme de votre part.

Nous vous informons qu'aucun service de restauration n'est prévu sur le forum.



Options de stand

	Standard	Médium	Premium
Dimensions	3m x 3m soit 9m ²	3m x 6m soit 18m ²	3m x 6m soit 18m ²
Table longueur : 1,52m largeur : 0.70 m	1	1	1
Chaises longueur : 43 cm largeur : 40 cm hauteur : 45 cm	4	4	4
Couverture WIFI	✓	✓	✓
Electricité Branchement et consommation 16A – Mono <4kwa		✓	✓
Communication			<ul style="list-style-type: none">• Logo sur supports de communication• Publication personnalisée sur nos réseaux sociaux• Interview du recruteur pour promotion des offres d'emploi
Tarifs	320€ HT	600€ HT	1000€ HT

Options supplémentaires* :

- Branchement et consommation 16A – Mono <4kwa : 192€ HT l'unité
- Mange debout - Pied Chromé – Hauteur 105 cm : 72€ HT l'unité
- Tabouret haut avec dossier et assise simili cuir - 50x50x74 : 66€ HT l'unité

*Quantités limitées sous réserve de disponibilités

Bulletin d'inscription à retourner avant le 22 mars à contact@cadrent.fr

Nom de l'entreprise :			
Nom du dirigeant :			
Numéro de Siret			
Thématique de l'entreprise : Cochez la case correspondante	<input type="checkbox"/> Industrie	<input type="checkbox"/> Santé, Services de Soins	
	<input type="checkbox"/> Hôtellerie, Tourisme, Loisirs	<input type="checkbox"/> Commerce, Transport, Tertiaire	
	<input type="checkbox"/> Sécurité, Défense, Services Publics	<input type="checkbox"/> BTP,TP, Artisanat	
Activité de l'entreprise :			
Adresse du siège social :			
Coordonnées pour faciliter la correspondance pour la manifestation			
Nom de la personne référente :			
Adresse ou envoyer les courriers relatifs à l'événement :			
Téléphone :			
Courriel :			
Participation à l'événement			
Standard :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 320€ HT	
Medium :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 600€ HT	
Premium :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 1 000€ HT	
Option de mobiliers supplémentaires : Cochez la case correspondante	<input type="checkbox"/> Branchement : consommation 16A - Mono < 192€ HT / branchement Quantité :	<input type="checkbox"/> Mange debout 105 cm 72€ HT / mange debout Quantité	<input type="checkbox"/> Tabouret haut 50 X 50 X 74 cm 66€ HT / tabouret haut Quantité :
Règlement par virement bancaire	SPL C'Chartres Evènement IBAN : FR76 1450 5000 0108 1000 9846 782 Mention règlement : 48h Chrono + Nom de l'entreprise		
Mon entreprise souhaite-t-elle proposer des démonstrations ? OUI / NON			
Si oui, lesquelles :			
<input type="checkbox"/> J'ai bien pris connaissance du règlement relatif au forum.			
<input type="checkbox"/> J'ai bien pris connaissance des informations obligatoires concernant la réglementation générale sur la protection des données.			
Signature :			

Une fois inscrit, comment déposer vos offres d'emploi ?

La plateforme C'Chartres pour l'emploi :

C'Chartres pour l'emploi est une plateforme de recrutement qui offre la possibilité aux recruteurs de diffuser toute l'année leurs offres d'emploi (CDI, CDD, stage, alternance...). Elle permet d'accroître la visibilité des entreprises auprès de candidats en quête d'opportunités professionnelles, qui ont la possibilité de postuler directement en ligne.

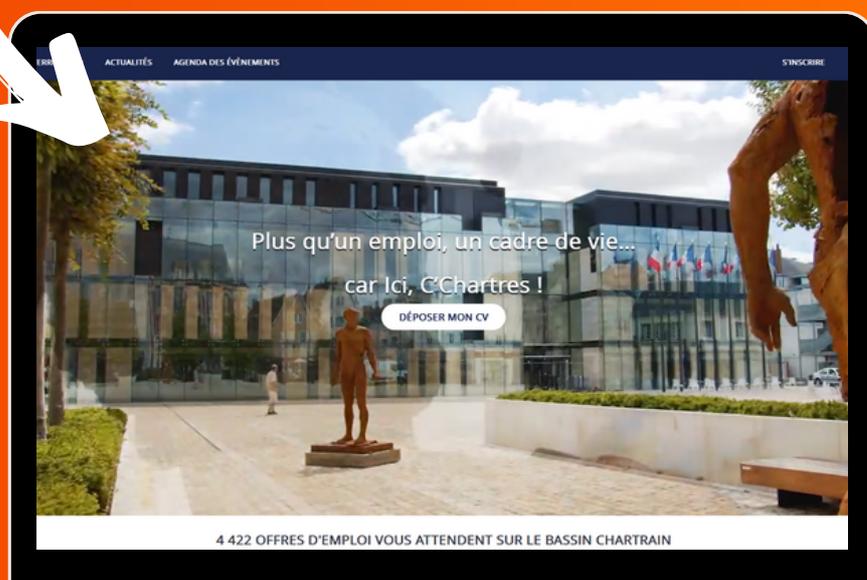
Inscription sur la plateforme :

En haut de la page d'accueil vous trouverez la mention « s'inscrire ». Afin de créer votre espace, il vous suffira de cliquer dessus et de remplir les champs demandés. Si vous avez déjà un compte sur cette plateforme, cliquez simplement sur « se connecter » en haut à droite.

Publication de vos offres d'emploi pour 48h Chrono :

Les offres d'emploi devront être déposées sur la plateforme C'Chartres pour l'emploi : <https://www.c-chartrespourlemploi.fr/>

Déposez vos offres d'emploi



www.c-chartrespourlemploi.fr

Règlement

Votre présence sur le forum présuppose la connaissance et l'acceptation des règles suivantes :

Offres d'emploi : La réservation d'un stand implique l'inscription sur la plateforme C'Chartres pour l'emploi pour y déposer les offres.

Suivi des contrats : L'exposant s'engage à mettre en place le suivi des contrats conclus dans la continuité du forum et à en communiquer les résultats à l'organisateur.

Communication sur l'évènement : L'exposant s'engage à promouvoir l'évènement avant et pendant le forum en utilisant le pack de communication fourni après confirmation d'inscription.

Admissions et inscriptions : La priorité sera accordée aux entreprises de Chartres métropole par ordre d'inscription. L'inscription sera confirmée après réception du bulletin d'engagement et du règlement. Aucun participant ne pourra sous-louer ou changer d'emplacement sans accord préalable de Chartres métropole.

Horaires et présences : Les exposants doivent respecter strictement les horaires d'ouverture du forum (de 10h à 19h le vendredi 5 et le samedi 6 avril), et prévoir la présence d'au moins une personne en permanence sur le stand.

Respect des allées : Le respect des allées de circulation est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Bon voisinage : Respectez la cohabitation avec les autres exposants en limitant le nombre de personnes sur le stand.

Tractage : Les opérations de tractage en dehors du stand sont interdites.

Matériel : L'utilisation d'adhésif est tolérée, mais l'usage d'élément pouvant causer des dommages est interdit.

Installation et démontage : L'installation des participants est prévue le jeudi 4 avril de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 9h30. Le démontage débutera le samedi après la fermeture au public, avec la responsabilité de retirer leur matériel à la clôture du salon. Il est impératif que la surface d'exposition soit rétablie dans son état initial avant votre départ, et tout dommage causé en raison d'une manipulation non conforme sera imputé à l'exposant. De plus, tout matériel laissé dans les halls sera retiré sur demande des organisateurs par le prestataire officiel, et les coûts associés seront à la charge de l'exposant. Notez que l'ensemble de vos biens devront avoir été récupérés pour midi le lundi 8 avril. Les lieux doivent être laissés propres d'ici samedi à 19h00. Au départ, les participants doivent laisser leur stand en bon état de propreté, sans débris, et déposer les sacs poubelles dans les containers prévus.

Assurance : Les exposants doivent avoir une garantie responsabilité civile avant l'évènement.

Vols, pertes et dommages : La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée en cas de vols, pertes ou dommages.

Sécurité incendie : Respectez la législation sur la sécurité incendie qui suit :

Les matériaux utilisés pour les aménagements et la décoration des stands sont réglementés.

Vous devez être en mesure de prouver la résistance au feu des matériaux autorisés en présentant le procès-verbal d'ignifugation. Sont autorisés :

- Les matériaux M1 pour les éléments de décoration ou d'habillage flottant (guirlande, objets légers de décoration...).
- Les matériaux M2 pour les rideaux et voilages. Ils sont cependant interdits au travers des dégagements
- Les matériaux M3 pour les plantes et fleurs de synthèse.
- Les peintures et vernis sont interdits car inflammable.

Le contrôle du respect de la législation est assuré par le chargé de sécurité du forum. S'il l'estime nécessaire, il pourra vous demander d'enlever les matériaux non conformes. Le non-respect de son autorité pourra aboutir à l'interdiction d'ouverture de votre stand. Chartres métropole dégage toute responsabilité dans ce cas.

Mentions obligatoires

Réglementation Générale sur la Protection des Données

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Chartres métropole.

Nous ne traitons ou n'utilisons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de l'événement.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

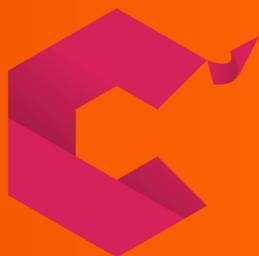
L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services Direction Parcours Entreprises et Finances, Cabinet du Président, SPL C'Chartres Évènements et Chartres métropole. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de portabilité, d'effacement, de limitation du traitement ou d'opposition de vos données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service compétent Direction Parcours Entreprises par mail à l'adresse suivante : contact@cadrent.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Pour informations complémentaires
contact@cadrent.fr
0 800 08 00 28



Chartres
pour l'emploi